

# Holtzemer

LA GAZETTE DE NOTRE VILLAGE



mai 2021 **N° 47**



## édito

### Chères Holtzheimois, chers Holtzheimois,

Alors que nous nous préparons tous à une sortie progressive des mesures de confinement, la municipalité poursuit ses travaux et sa préparation des grands dossiers.

Notre Mairie bénéficie d'un ravalement de façade et d'une mise en peinture bien nécessaires. Les financements des installations photovoltaïques sont à l'étude. Il en est de même du grand projet d'extension de l'école élémentaire, pour lequel l'appel d'offres sera déposé prochainement. Nous suivons, avec une attention particulière, la vente de divers corps de ferme : corps de ferme que nous désirons, bien sûr, préserver et nous y parvenons, grâce à un dialogue constructif avec les promoteurs.

Enfin, nous accueillons les dernières entreprises désireuses de s'installer dans la nouvelle zone d'activités économiques Joffre II, désormais au complet : une grande zone qui apportera plus de 900 emplois à terme à notre commune.

Plus globalement, nous poursuivons notre information et sensibilisation à la sortie progressive des voitures « diesel » sur notre territoire de l'Eurométropole. Dans le but d'améliorer la qualité de l'air et la qualité de vie de tous les habitants, le plan obligatoire de mise en œuvre de la zone à faible émission (ZFE) se déploie.

Des dérogations et de nombreuses mesures d'accompagnement sont prévues au cours des sept prochaines années afin de réussir, ensemble, cette demande, à la fois sanitaire et réglementaire, qui s'impose dans toutes les grandes métropoles de France, et bientôt, dans toutes les agglomérations de plus de 150 000 habitants.

Dans notre commune de Holtzheim, les actions en faveur de l'environnement nous tiennent d'ailleurs à cœur et nécessitent d'être amplifiées : le nettoyage de printemps, le plan vélo à l'école, la plantation d'arbres à chaque naissance et récemment, notre grande journée citoyenne.

**Au nom de toute l'équipe municipale, nous vous souhaitons un bon printemps et une excellente santé.**

Bien sincèrement,

**VOTRE MAIRE  
Pia IMBS**

ÉLECTIONS  
RÉGIONALES ET  
DÉPARTEMENTALES  
Mode d'emploi p.4

OPÉRATION DE  
SOLIDARITÉ  
pour nos  
étudiants p.6

JOFFRE 2 :  
une zone d'activités  
en plein  
développement p.10

>> Et plus encore !



## >> RETOUR SUR LE Conseil Municipal

29 MARS 2021

Au terme duquel il a notamment été :

- **Approuvé le compte de gestion 2020.**

- **Approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.**

Ce dernier fait apparaître un excédent de clôture s'élevant à 735 119,38 €.

Le conseil municipal a décidé :

• **d'affecter une dotation de 459 000 €** en section d'investissement au compte 1068 pour financer les investissements de 2021,

• **de reporter l'excédent d'investissement**, à savoir, la somme de 50 227,32 €, au compte 001 « résultat d'investissement reporté » du budget 2021,

• **de reporter l'excédent de fonctionnement** de 225 891,96 € au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté » du budget 2021.

- **Approuvé le budget supplémentaire 2021 :**

• Moins 74 000 € en section de fonctionnement en dépenses et en recettes,

• 428 028 € en section d'investissement en dépenses et en recettes.

- **Décidé d'allouer une subvention de fonctionnement de 300 €** en faveur de chacune des associations qui en ont fait la demande, à savoir les associations suivantes : AAPPMA (l'Association agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique), Anacrouse, A petits Patch', ASH FOOT, Action Transdisciplinaire Alsace (ATA), AHENASE, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Les Amis de la Maison de Retraite, Aviculture, Bombyx, Comité des fêtes de Holtzheim, Cor de Chasse, chorale Accroche Cœur, chorale Sainte Cécile, Embellissement de l'Eglise, Homopalmus Passion Club, Les Nanny's 67, Amicale de Pétanque, Sport Energie Holtzheim, Sport de Bien Être, Subaquatiques Passions, Souvenir Français, Tennis Club de Holtzheim, Vogesia Basket, Vogesia GR, Union Nationale des Combattants, USSPUFF 67.

- **Décidé d'allouer une subvention de fonctionnement de 100 €** en faveur de la Caisse Accidents Agricoles Alsace.

Ce montant correspond à celui du produit de la location de la chasse, qui est passé de 600 € en 2020 à 100 € cette année en raison des dégâts de gibiers.

- **Décidé d'allouer une subvention de 300 €** en faveur du Foyer d'Accueil Médicalisé.

- **Approuvé le projet de mise en accessibilité des sanitaires du grand chalet de pêche** (travaux de menuiserie, carrelage et sanitaires) ainsi que son plan de financement et autorisé Madame le Maire à demander des subventions aux partenaires.

- **Approuvé le projet d'aménagement du parking du complexe sportif (salle de la Bruche)** en surface perméable ainsi que son plan de financement et autorisé Madame le Maire à demander des subventions aux partenaires. Les travaux seront échelonnés sur deux ans (fin 2021 à début 2022).

- **Approuvé l'instauration d'un dispositif de subvention à l'achat d'un vélo neuf** et précisé qu'un crédit de 5 000 € est inscrit au compte 6574 du Budget 2021.

- **Approuvé le projet de Pacte de gouvernance de l'Euro-métropole de Strasbourg**, élaboré le 20 novembre 2020, définissant les relations entre l'intercommunalité et ses communes membres et autorisé la Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération Pacte de Gouvernance.

- Dans le cadre de la mise en place des compteurs communicants de gaz dans la commune,

• **autorisé le Réseau-Gaz De Strasbourg (R-GDS)** à installer des concentrateurs sur deux bâtiments (église Saint Laurent et Salle de la Bruche ou Hall des sports), moyennant une redevance de 50 € HT par site équipé.

• **approuvé les termes de la convention à conclure avec R-GDS** pour l'hébergement des concentrateurs sur les bâtiments de la commune et autorisé Madame le Maire à signer ladite convention.

Le déploiement opérationnel prévisionnel, sur l'ensemble de la zone de distribution de R-GDS, démarrera début 2023 et durera 3 ans.

# >> CONSEIL de l'Eurométropole

DU 24 MARS 2021

## Principaux points délibérés :

- **Adoption du budget primitif 2021.**

Avec un niveau d'investissements inédit depuis 2014, le budget de l'Eurométropole de Strasbourg apporte des réponses aux urgences économiques, sociales et climatiques auxquelles nous sommes confrontés.

- **Création de l'Agence du Climat, rouage essentiel dans la mise en œuvre des objectifs de l'agglomération pour répondre à l'urgence climatique.**

Cette nouvelle structure s'adresse à tous les habitants de l'Eurométropole, aux communes, aux entreprises tertiaires de petite taille, aux associations et acteurs concernés par les questions environnementales. Elle aura pour tâche de conseiller, renseigner, effectuer des diagnostics gratuits, neutres de tout intérêt particulier, pour aider aux évolutions en matière de mobilité ainsi qu'à la nécessaire accélération de la rénovation des logements.

Elle aura aussi pour objectif de minorer au maximum le coût des travaux de rénovation énergétique grâce à l'obtention du maximum de financements. Le soutien aux actions de déminéralisation et de végétalisation fera aussi partie des compétences de l'Agence.

- **Soutien à la rénovation énergétique en faveur des propriétaires aux revenus modestes.**

Près de 1 000 logements vont bénéficier, en 2021, de l'aide financière de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de l'Eurométropole de Strasbourg. Des publics défavorisés en seront bénéficiaires. Plus de 8 millions d'euros vont être investis cette année dans ce programme qui a bénéficié à environ 2 800 logements.

- **La gratuité des transports en commun pour les moins de 18 ans de l'Eurométropole.**

À partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les eurométropolitains de moins de 18 ans ne payeront plus les transports en commun. L'objectif est d'accroître la fréquentation des trams et bus et de réduire l'usage de la voiture individuelle.

- **Adoption d'une politique culturelle à l'échelle des 33 communes.**

Chaque commune de l'Eurométropole continue d'exercer ses compétences en matière culturelle. L'Eurométropole souhaite, cependant, apporter de l'équité, de l'information, du soutien en faveur des collectivités les plus petites.



## >> COMMÉMORATION du 8 mai

Les restrictions sanitaires ne permettant pas encore les regroupements de personnes, c'est en comité restreint qu'a eu lieu la cérémonie de commémoration du 8 Mai.

**La Maire Pia Imbs, entourée du Conseil Municipal**, a déposé une gerbe au monument aux morts et rendu hommage aux victimes de la deuxième guerre mondiale. Depuis quelques années déjà, **des élus et des habitants de Willstätt** se tenaient à leurs côtés pour partager cet instant de recueillement. Etant données les circonstances, la rencontre n'a pu avoir lieu mais les échanges reprendront dès l'allègement des contraintes sanitaires.



# >> ELECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES 2021 : le mode d'emploi du vote

## Pour quels enjeux vote-t-on cette année ?

Cette année, un **double scrutin** aura lieu :

- **Le dimanche 20 juin** (1<sup>er</sup> tour des élections régionales et des élections départementales)
- **Le dimanche 27 juin** (en cas de second tour des élections régionales et des élections départementales)

Il s'agit bien de **2 scrutins différenciés**, et donc de 2 votes à effectuer le même jour.

Malgré l'entrée en vigueur de la Collectivité Européenne d'Alsace qui regroupe les 2 anciens départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin (mais qui reste intégrée au sein de la Région Grand Est), chaque échelon conserve des compétences propres :

|                                      | Conseil Régional  | Conseil Départemental   |
|--------------------------------------|---|---|
| Compétences                          | Développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle. | Action sociale (enfance, personnes handicapées, personnes âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aéroports, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes.<br><br><i>A noter que la Collectivité Européenne d'Alsace bénéficie, en plus, de compétences en coopération transfrontalière, bilinguisme, transports et organismes professionnels.</i> |
| Durée de mandat des conseillers élus | 6 ans   | 6 ans   |
| Type de scrutin                      | Scrutin de liste avec représentation proportionnelle  | Scrutin majoritaire uninominal d'un binôme  |

## La tenue des élections à Holtzheim

Les bureaux de vote seront aménagés pour assurer la **sécurité sanitaire** des électeurs et des assesseurs, grâce à :

- l'équipement des membres du bureau de vote avec des protections adaptées,
- la désinfection régulière des locaux,
- un circuit de circulation à sens unique au sein des bureaux de vote, pour éviter un trop grand brassage de personnes (comme lors des dernières élections municipales),
- une mutualisation des bureaux (pour les 2 scrutins différents) pour éviter toute circulation non-nécessaire dans les locaux,
- l'accès aux bureaux de vote (tous au sein de l'école maternelle) qui se fera exclusivement par le lotissement la Roseaie. Seul le cheminement piéton à l'arrière de l'école élémentaire sera accessible depuis la rue de l'école.

Pour nous permettre de tenir ces élections dans les meilleures conditions possibles, merci de :

- respecter les consignes qui vous seront données sur place par les membres du bureau de vote,
- préparer votre carte électorale ou n° d'électeur à votre arrivée au bureau de vote ; pour toute question, contactez la mairie au préalable,
- respecter les traditionnels gestes barrières.

Par ailleurs, nous remercions les bénévoles, pouvant nous accorder un peu de temps et nous aider à tenir les bureaux, de bien vouloir se signaler à la mairie.

Leur vaccination étant nécessaire pour siéger aux bureaux de vote, une attestation de la commune leur permettra d'être vaccinés en priorité s'ils ne le sont pas encore.

**Les consignes gouvernementales sont susceptibles d'évoluer jusqu'à la tenue du scrutin.** Nous vous invitons à suivre l'actualité et à consulter nos supports de communication (site internet, page Facebook, affichage sur panneaux d'information) avant les élections.

# >> NOUVEAUX ARRÊTS flex'hop pour le Transport à la Demande (TAD)

En complément du réseau d'arrêts CTS déjà existant, utilisé par le transport à la demande, **deux nouveaux arrêts dédiés au Flex'hop (transport sur réservation) vont être mis en service dans nos quartiers, à compter du 21 Juin.**

Ils se rapprochent des citoyens n'habitant pas à proximité de ceux existants et rendent le service Flex'hop encore plus pratique et rapide.

Ces arrêts vont se situer **Rue des Platanes, pour le quartier de la Nachtweid, et Rue des Roses, pour le quartier de la Roseraie.** Un marquage au sol en zigzag jaune ainsi qu'un mat matérialisent ces nouveaux arrêts.



## >> LE PARCOURS DE L'EURO BUS débute à Holtzheim



**Les Jeunes Européens de Strasbourg** ont entrepris un **tour de l'Eurométropole** en minibus européen **du 8 au 31 mai**, en passant dans différentes communes. Le coup d'envoi a été donné à Holtzheim, première étape du parcours, le 8 mai dernier.

Cette date marque la veille de la célébration de la Journée de l'Europe, journée internationale, célébrée le 9 mai dans les États membres, pour commémorer la déclaration Schuman du 9 mai 1950, texte fondateur de l'Union Européenne.

Animations et informations à destination du public intéressé ont été proposées durant cette matinée, de quoi mettre à jour nos connaissances.

## >> RÉUNION AVEC LES AÉROCLUBS de l'aéroport de Strasbourg-Entzheim

Une rencontre entre les présidents des aéroclubs et une délégation de représentants des riverains a été organisée par la direction de l'aéroport le **25 mars 2021**.

Entzheim et Holtzheim, principaux villages concernés, y étaient représentés.

L'objectif était de faire le bilan de l'activité des clubs, du respect du code de bonne conduite et des doléances des riverains.

Le code de bonne conduite est connu et appliqué par tous les pilotes des aéroclubs. Il prévoit, entre autres, **l'arrêt des vols d'instruction de nuit dès 21h30, l'interdiction des tours de piste en basse altitude les dimanches et jours fériés entre 12h et 14h en été, l'équipement des avions d'instruction en silencieux, le respect des circuits pour éviter le survol des villages, etc...**

Les vols en tour de piste en basse altitude, dont certains riverains se plaignent, sont obligatoires pour la formation des pilotes. Ils sont à imputer principalement à l'école de pilotage EATIS concernée par les règles de l'aviation générale et non par le code de bonne conduite. Néanmoins, le survol d'Holtzheim et d'Entzheim est interdit à tous les aéronefs, cela est indiqué

sur les cartes VAC de navigation aérienne. Il peut arriver, mais très rarement, que l'un des survols de village soit dû à une injonction de la tour de contrôle pour faire dégager rapidement un avion de plaisance à l'approche d'un vol commercial.



La direction de l'aéroport va se rapprocher d'EATIS, dont l'activité est fortement impactée par la crise sanitaire, pour que les pilotes instructeurs soient sensibilisés aux nuisances sonores. Le code de bonne conduite sera aussi rappelé aux pilotes visiteurs.

# >> UNE MOBILISATION SOLIDAIRE POUR les étudiants de l'EMS

À l'appel de professionnels au contact des étudiants de l'Eurométropole qui constatent une précarisation grandissante de nos étudiants en cette longue période de pandémie, la commune de Holtzheim s'est mobilisée pour organiser, en moins de 10 jours, une action solidaire, rejoignant ainsi des partenaires d'autres communes et des particuliers engagés.

Un point de collecte de « **sacs solidaires étudiants** » a été mis en place à la **Mairie** et a permis de rassembler **64 sacs** très largement garnis de denrées alimentaires, de produits d'hygiène et de fournitures en papeterie, accompagnés souvent d'un mot d'encouragement, d'un dessin d'enfant, d'une attention de soutien.

Le 1<sup>er</sup> avril, ce sont **plus de 700 sacs** qui ont été distribués dans le mythique **restaurant universitaire Gallia**, ce magnifique lieu historique, garantissant la sécurité sanitaire nécessaire lors de la distribution.

Nos jeunes, qui ont également trouvé, dans leur sac garni, un joli paquet de chocolats de Pâques gracieusement offert par le **CROUS**, ont reçu ces présents comme des marques d'encouragement, de soutien et de solidarité. Par ce geste, nous, anciens étudiants, avons pu impulser de l'espoir, même si les temps restent difficiles pour nombre d'entre eux.



L'action solidaire se poursuit sous une forme différente. Depuis mi-mars, une **plateforme d'aide aux étudiante-es** a pris le relais. Ce site vise à mettre en relation des jeunes en difficulté avec des particuliers, des restaurateurs ou des associations qui souhaitent offrir un plat cuisiné ou un panier de courses. En quelques clics, vous pouvez publier une annonce et vous mettre en lien avec un étudiant intéressé.

Vous souhaitez aider, mais ne savez pas comment faire : connectez-vous sur le site :

[entraide.strasbourg.eu](http://entraide.strasbourg.eu) et laissez-vous guider.

N'hésitez pas à aller à la rencontre de nos étudiants qui viennent d'horizons si différents et vous feront voyager...

# >> DES NOUVELLES DE NOS GLOBULES ! Rouges de satisfaction !



Le **22 avril dernier**, s'est tenue la première collecte 2021 du Don de Sang à Holtzheim. Depuis que ce remarquable mouvement de générosité a été réactivé en 2014, c'est la **quinzième collecte** organisée conjointement par la **municipalité**, le **CCAS** et l'**amicale équipe de bénévoles**.

Les soucis sanitaires, que personne n'ignore, pouvaient nous faire craindre un recul, mais il n'en a rien été, bien au contraire, puisque **73 donneurs** ont été enregistrés, ce qui représente **le deuxième meilleur score participatif depuis sept ans !**

Nous devons cette réussite à la contribution de tous, à une bonne communication, individuelle et collective, qui nous « apporte » à chaque fois près de 10% de nouveaux donneurs et aux fidèles aussi, bien sûr, remarquablement disciplinés et discrets, au regard, en particulier, des contraintes sanitaires toujours prégnantes.

**Au nom des malades qui bénéficieront de ce don irremplaçable, MERCI !**

À bientôt, puisque **la prochaine collecte est fixée au 22 juin**, dans un peu plus de trois semaines.



# >> UN PETIT GESTE CITOYEN, un grand pas pour la planète !!!



Le 27 mars dernier, une équipe d'une **cinquantaine de citoyens** a participé au traditionnel « **Holtze Putz** ».

La récolte fut malheureusement assez fructueuse car, en une matinée, **environ 10 m<sup>3</sup> de déchets ont été ramassés**. Les déchets les plus collectés sont les bouteilles en plastique et en verre, les cannettes en aluminium, les masques chirurgicaux, les emballages de restauration rapide ainsi que des papiers divers.

Une équipe dédiée s'est, quant à elle, attelée au **broyage des sa-pins**, dont la destination finale sera le paillage des espaces verts.

La Commune a dû recourir à une **société spécialisée dans la collecte de déchets dangereux** : acides, peinture, solvants... déposés dans la nature par des entreprises et des particuliers peu scrupuleux ; opération facturée près de 3000€.

Malgré la situation sanitaire, cette matinée rencontre, à chaque fois, un fort succès. Cette année, les ados étaient en force. Rendez-vous cet autonome puisque l'opération sera reconduite, au vu des nombreux déchets jetés depuis les voitures.

**Merci d'avance pour votre engagement.**



## >> EN ROUTE VERS **de nouveaux horizons...**



**Christelle SEXER** a pris ses fonctions au secrétariat de la mairie en 1992.

Domiciliée à Flexbourg et toujours fidèle au poste, elle est venue travailler par tous les temps, n'hésitant pas à braver la neige et le verglas...

Tout au long de ses années de service à Holtzheim, elle s'est beaucoup investie pour le développement de la commune.

En charge des affaires sociales et du CCAS, elle était très appréciée des administrés, des chauffeurs bénévoles, de ses collègues et des élus.

Ayant eu l'opportunité de se rapprocher de son domicile, elle est partie vers d'autres horizons.

**Nous lui souhaitons de s'épanouir dans ses nouvelles fonctions.**

## >> DE NOUVELLES TÊTES **à la mairie de Holtzheim**

Ce début d'année a été marqué par des changements au sein du personnel de la mairie : le départ de Christelle Sexer et les prises de fonction d'**Hélène Fritz** et de **Léa Burdloff**.

**Hélène FRITZ** a intégré son poste le 11 janvier 2021. Elle est en charge des **affaires sociales, du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), de la gestion des 2 cimetières communaux, des logements sociaux et de l'organisation des manifestations communales**.

**Léa BURDLOFF** a pris ses fonctions le 15 mars 2021. Elle occupe le poste de **Gestionnaire des Ressources Humaines**. Elle assiste également la **Directrice Générale des services dans l'organisation et l'exécution des décisions prises par le Conseil Municipal**.



**Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal et un plein épanouissement dans leurs nouvelles fonctions.**

## >> UNE BALAYEUSE dans nos rues

Une balayeuse, mise en service par l'Eurométropole, intervient dans les rues de notre village **toutes les deux semaines**. Le jour de passage est **le mercredi**, sauf en cas de jour férié. À ce moment-là, le rattrapage se fait dans la même semaine, selon les possibilités.

Le cycle est de toutes les deux semaines paires **par alternance**, comme suit :

- Semaine 22, l'ensemble de la commune est nettoyé entre 5h30 et 11h00 environ.
- Semaine 24, les grands axes et la zone industrielle sont balayés entre 8h30 à 11h00.
- Etc...

Il s'agit d'un entretien raisonné, la propreté à maintenir diffère selon la circulation qui dégrade la voirie.



*En conséquence, nous demandons aux riverains de bien vouloir ne pas laisser, dans la mesure du possible, leurs véhicules stationner dans la rue, le long des trottoirs, lors de ces passages.*

## >> LA MAIRIE FAIT peau neuve

La Mairie de Holtzheim se refait une beauté en ce printemps.

**Les travaux ont débuté le 24 mars et s'achèveront le 20 juin.**

La restauration de la pierre sera effectuée par **l'entreprise Meazza**, située à Mundolsheim, et le ravalement de la façade par **l'entreprise Mayart**, implantée à Kilstett.

Vous découvrirez bientôt le nouvel habillage de la mairie ; **un petit changement au cœur du village !**



## >> UNE STATION DE réparation vélo



**En complément de la pompe à vélo déjà installée rue du Lt Lespagnol**, la Commune s'est équipée d'une station de réparation.

Munie de deux supports pour y accrocher le cadre, elle contient tous les outils nécessaires **pour des travaux d'entretien** (tournevis, clés, démonte pneus...).

# >> Etat civil

## NAISSANCES

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Hortense PETITFOUR | 16/02/2021 |
| Cyrielle FUHRO     | 04/03/2021 |
| Léandre BOLLINGER  | 23/03/2021 |
| Gabriel MERLIN     | 25/03/2021 |

## DÉCÈS

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Hélène HEYD             | 22/02/2021 |
| René STEPHAN            | 13/03/2021 |
| Madeleine HUG           | 16/03/2021 |
| Marie Mathilde VESCIA   | 19/03/2021 |
| Jeanne MEYER            | 24/03/2021 |
| Yvonne BERNHARD         | 28/03/2021 |
| Lucie GRAFF             | 29/03/2021 |
| Lucie KRANTZ-HABERBUSCH | 07/04/2021 |

## MARIAGES

|                                    |            |
|------------------------------------|------------|
| Muriel WILLIG et Jean-Paul BOUAZIZ | 04/03/2021 |
| Laurie DENNI et David KNAEBEL      | 20/03/2021 |

## GRANDS ANNIVERSAIRES

### 80 ans

|                     |            |
|---------------------|------------|
| Marie-Louise POUVEL | 13/03/2021 |
| Auguste HAESSLER    | 21/03/2021 |
| Pierre MEYER        | 23/03/2021 |
| Jean-Henri KLINGER  | 19/04/2021 |

### 85 ans

|                  |            |
|------------------|------------|
| Lucie WAAG       | 05/03/2021 |
| Irène RAEDEL     | 28/03/2021 |
| Colette REMETTER | 31/03/2021 |

### 90 ans

|                    |            |
|--------------------|------------|
| Jeanne HOLDERBACH  | 25/03/2021 |
| Marie-Denise HUGEL | 26/03/2021 |
| Léonie FULLENWART  | 27/04/2021 |

### 92 ans

|             |            |
|-------------|------------|
| Albert RUPP | 25/02/2021 |
|-------------|------------|

### 96 ans

|              |            |
|--------------|------------|
| Denise MEYER | 28/03/2021 |
|--------------|------------|

### 100 ans

|             |            |
|-------------|------------|
| Lucie GRAFF | 28/03/2021 |
|-------------|------------|

## NOCES D'ORCHIDÉE

### 55 ans de mariage

Christiane et Gilbert REY  
28/04/2021

## NOCES DE PALISSANDRE

### 65 ans de mariage

Marthe et Xavier SCHUSTER  
06/04/2021



Gilbert et Christiane REY

# >> EMPIÉTEMENT des végétaux

## Sur les terrains privés

Les plantations comme les arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite séparative de votre terrain et de celui de votre voisin, à la condition de respecter une distance minimum.

La distance minimum à respecter par rapport au terrain voisin varie selon la hauteur de votre plantation :

- Lorsque la hauteur de la **plantation est inférieure ou égale à 2 mètres**, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de **0,5 mètre**.
- Lorsque la hauteur de la **plantation est supérieure à 2 mètres**, la distance minimum à respecter en limite de propriété voisine est de **2 mètres**.

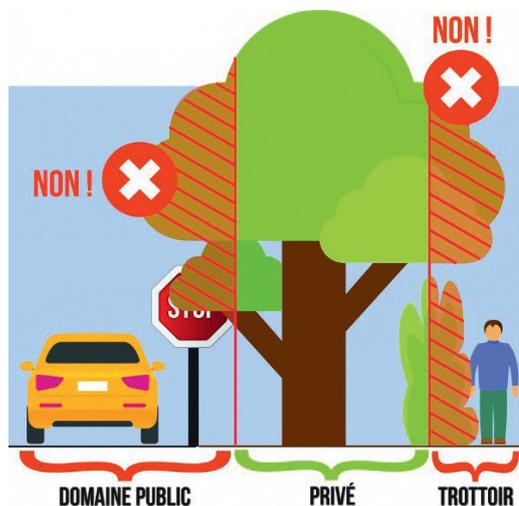
## Sur la voie publique

Chaque riverain a l'**obligation d'élaguer ses arbres et de tailler ses arbustes et haies**, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Ceci afin :

- qu'ils ne gênent pas le passage des piétons,
- qu'ils ne constituent pas un danger (en cachant par exemple les panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant).

La **responsabilité du propriétaire riverain** peut être engagée si un accident survenait.



**Autre élément important :** les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens d'électricité, de téléphonie, l'éclairage public ou être susceptibles de ployer sous le poids de la neige.

**Le maire est fondé à prendre tout arrêté** visant à réglementer l'élagage des plantations en bordure de voies sur le territoire de sa commune et faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, à la charge du propriétaire défaillant (article L2212-2-2 du code général des collectivités).

**Nous vivons en communauté, respecter ces quelques règles, c'est respecter ses voisins et la communauté elle-même.**

# >> ITRUCK, UNE ENTREPRISE 4.0 ÉCO-RESPONSABLE, implante son siège dans notre commune

Fort de son savoir dans le domaine de la **réparation de smartphones, tablettes et PC**, la société **ITruck** apporte sa contribution à la lutte contre l'obsolescence programmée.

**Finaliste des trophées RSE 2019 et labélisée Répar'Acteur par l'Eurométropole**, elle a à cœur de faire vivre l'économie circulaire, plus respectueuse de l'environnement.

**ITruck propose un concept innovant et très pratique.**

Écran cassé, ordinateur en panne, batterie hors-service.... La réparation est effectuée en moins d'une heure, le temps de faire vos courses ou pendant vos heures de travail !

L'atelier de réparation est intégré dans un **camion itinérant, l'ITruck**, totalement autonome électriquement grâce à un système de panneaux photovoltaïques sur le toit. Il intervient en zones rurales ou industrielles, sur rendez-vous ou

sur des emplacements fixes comme les salles de sport, bureaux, parkings de supermarché.

Pour **géolocaliser l'iTruck**, rien de plus simple, il suffit de vous connecter sur son site internet : <https://www.itruck.fr>

Les Holtzheimois pourront, **le jeudi**, profiter très prochainement de ses services.



# >> JOFFRE 2 : UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAC) en plein développement

De nombreuses entreprises ont, d'ores et déjà, déposé leur permis de construire. Cette nouvelle zone d'activités a été pensée pour allier **développement économique et développement durable**. Le règlement du lotissement prévoit, entre autres, que 30 % de la surface des façades soit réalisée en bois d'essences locales, issus de forêts gérées. Il encourage également la matérialisation des limites séparatives par des haies vives, afin de favoriser le développement de la biodiversité.

Les entreprises qui viennent s'implanter dans la zone d'activités **Joffre 2**, ont, dans le cadre de la mise en place de la **RSE** (Responsabilité Sociétale des Entreprises), bien des projets.

Les mobilités douces sont fortement encouragées et bon nombre d'entreprises ont prévu des aires de stationnement pour vélos ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les entreprises rencontrées jusqu'à présent nous ont fait part de leur politique volontariste – au-delà même des



obligations de la zone – en matière de développement durable. Elles proposent ainsi de promouvoir, entre autres, la plantation d'arbres fruitiers, la mise en place de panneaux solaires, l'installation de ruches, ou encore la gestion de la biodiversité de leurs espaces verts avec les salariés.

La zone d'activités **Joffre 2** se démarque ainsi par la volonté de chaque acteur, public comme privé, d'inventer **une nouvelle façon de développer son activité économique, tout en étant respectueux de l'environnement**.

# >> VOUS AVEZ UN PROJET D'INSTALLATION dans une commune de moins de 6 000 habitants ? L'Eurométropole s'investit à vos côtés !

L'Eurométropole a mis en place, depuis plus de 3 ans, un dispositif permettant aux **commerçants, artisans et restaurateurs** du territoire d'être accompagnés par la collectivité pour la réalisation de leurs investissements (tels que la construction de locaux, l'aménagement extérieur et intérieur) ainsi que l'achat d'équipement.

Pour être éligible, le **porteur de projet doit être localisé au cœur d'une commune de l'Eurométropole** comptant entre 1 000 et 6 000 habitants (Holtzheim répond à ces critères) et exercer une activité sédentaire avec un point de vente physique.

Toute demande d'aide doit être impérativement déposée auprès de la **Direction du Développement Economique et de l'Attractivité**, **AVANT** la date de démarrage des travaux d'investissement.

Les projets éligibles sont les **investissements mobiliers ou immobiliers, matériels ou immatériels, réalisés dans le cadre d'une activité commerciale et artisanale de proximité ou de restauration.**

Cette aide a déjà permis la réalisation de nombreux projets. Fort de son succès et de son impact positif sur le commerce de proximité, dans un contexte de crise sanitaire et économique sans précédent, **une réflexion semble engagée pour l'élargissement de ce dispositif.**



Pour plus d'informations et télécharger le dossier de demande d'aide, consultez le site :

<https://www.strasbourg.eu/commerces-proximites>



Christel Speisser Immobilier

Agent Commerciale Indépendante SAS Immobilier Email

16 rue des Cigognes - 67810 HOLTZHEIM  
contact@christelspeisserimmobilier.com  
www.christelspeisserimmobilier.com

Tél. 06 20 59 16 79

*Confiez-moi  
votre bien immobilier*



Spécialiste de la transaction immobilière à Holtzheim, Christel c'est l'efficacité liée à un environnement convivial et une relation personnalisée.

Vous souhaitez vendre votre maison, votre appartement, votre terrain sans stress, avec un professionnel !

Faites appel à **CHRISTEL SPEISSER IMMOBILIER, Agent commerciale indépendante SAS Immobilier.**

# >> PASSAGE DU LAPIN DE PÂQUES à l'école maternelle, mardi 1<sup>er</sup> avril !

Et non, ce n'était pas un poisson d'Avril !

Lapinou a pu faire le tour des différentes classes de l'école Maternelle. Il y a été très bien accueilli et a pu profiter de quelques chansons de Pâques que les enfants, surpris et heureux de cette belle surprise, avaient apprises en classe. Le protocole et les gestes barrières ont, bien entendu, été respectés par tous.



# >> UNE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES ORIGINALE : la « holtzi ostercaching »



**Samedi 23 avril**, Lapinou a, par ailleurs, organisé une chasse aux œufs inédite, la « **HOLTZI OSTERCACHING** ».

Des œufs en plastique avaient été cachés sur trois sites du village dans l'esprit d'un « Géocaching ».

Munis d'un plan, les enfants avaient pour mission de les retrouver puis de les rapporter à Lapinou. Ce dernier, qui attendait les participants au marché hebdomadaire, les a alors récompensés et leur a remis des chocolats.

Par une météo clémente, cette sortie en famille a été unanimement appréciée par petits et grands.

**Plus de 200 récompenses** ont été distribuées dans la matinée. Un vrai succès pour Lapinou, dans le respect toujours du protocole et des gestes barrières.

## A Johr später.

'S letscht Johr, hàn mir e nej's Wort entdeckt "coronavirus".  
E Johr später, wàs hàn mir dezü geleert ?  
Es isch kenn einfàchi Sàch.  
D' Forschùng het Fortschritte gemàcht, àwer de Virus isch schnaller às mir.  
Er wachsel oft ùn taucht, ùf verschiedeni Àrte, ùf.  
Es het sogàr e "elsassicher Variant" gann.  
Mir sinn nùchàltig betroffe ùn muen ùns regelmassig ànpasse.  
Àwer eins het er ùns dis Johr nitt genùmme, ùnseri "Eier Jàcht".  
Àm Oschter Sàmshdi, isch de Oschterhàss sogàr ùf'm Marickplàtz g'sinn.  
D'Kinder hàn viel Frèid g'hett.  
Es sinn hàlt ànderi Zitte, àwer mir welle ùns doch ùf's Friejohr freje, ùf wàrmeri ùn sùnnigi Dei,  
Noch ùn noch, d'Nààs wider nüss strecke ùn zàmme komme.  
Mit de scheene Dei, bliest au d'Hoffnùng.  
Bliewe gsùnd.

Pour lire l'article en français,  
flashez ce QR code.



# >> FIN DE SAISON des associations sportives

Confrontées de plein fouet à la pandémie de la Covid-19, les associations sportives se sont adaptées une nouvelle fois.



Les équipes de jeunes et séniors de l'AS Holtzheim (football) ont continué à s'entraîner, même si le **stage Marius** dédié aux jeunes n'a pu avoir lieu, pour la deuxième année consécutive, lors des vacances de Pâques.

Du côté de la **Vogesia Holtzheim Basket**, les équipes ont investi le **city-stade** pour continuer à pratiquer et garder le rythme, malgré l'arrêt de la compétition.

La **Gymnastique Rythmique et Sportive**, quant à elle, est malheureusement à l'arrêt depuis janvier. Les gymnastes

n'ont pu s'entraîner en raison de la complexité et du poids du matériel à déplacer à l'extérieur, sans oublier les aléas climatiques qui ont compliqué la pratique au cours de l'hiver.

Les équipes du **Tennis Club de Holtzheim** ont repris le chemin de l'entraînement, il y a un mois. En raison d'un hiver particulièrement rigoureux, les licencié(e)s du TCH n'ont malheureusement pas pu s'entraîner.

Etant donné que la Fédération Française de Tennis a, comme les fédérations des autres sports, mis un terme aux compétitions officielles, les équipes jeunes et séniors n'ont pu disputer leurs championnats.

C'est pour cette raison que le président, **Robert Seher, et son comité** ont décidé d'organiser, cette année encore, un tournoi interne en simple homologué et un tournoi de double mixte non-homologué.

Les membres du club de **Pétanque de Holtzheim** ont continué de s'entraîner lorsque les conditions climatiques le permettaient.

# >> L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE Wolfisheim-Holtzheim se réinvente

Depuis maintenant une année, la crise sanitaire que nous connaissons impacte fortement la vie au sein de l'école de musique : des fermetures successives de l'établissement mais aussi un arrêt du partage de cet art vivant à travers des manifestations et donc l'abandon de projets de présentation devant du public.



Heureusement, l'école a bénéficié d'un important **soutien des municipalités** et toute l'**équipe pédagogique** ainsi que leur directrice, **Mme Barrière, les en remercient !**

Grâce à cela mais aussi à l'**ingéniosité** et au **volontarisme** de l'équipe enseignante, la continuité des cours a pu être

assurée et de nombreuses actions pédagogiques ont pu avoir lieu : **cours en visio-conférence**, présentation en ligne des instruments de musique par les professeurs qui les enseignent, échanges de vidéos, auditions, etc...

Les élèves se sont investis dans ces différents projets en distanciel et cela a tout de même participé à une autre forme de partage de leur travail !

Vous pouvez avoir un aperçu de leurs productions en suivant ce lien dans votre moteur de recherche :

<https://padlet.com/edmiwh/tyk555dxzz7ufovo>

Ou en flashant ce **QR code** avec votre téléphone ou votre tablette.



Mme Barrière se tient à votre disposition pour tout renseignement par mail :

[musiquewh@wolfisheim.fr](mailto:musiquewh@wolfisheim.fr)

ou au

**06.86.81.04.96**

## Juin

Ces concerts pourraient être annulés ou reportés en fonction de la situation sanitaire du moment.

SAMEDI

**12 JUIN** à l'auditorium de l'Espace Marceau  
et organisé par le Comité des fêtes

### CONCERT ROCK BLUES

**No Man's Land**

*" No Man's Land fête ses 40 ans ! "*

Depuis 1981, **No Man's Land** parcourt les routes de France pour livrer sa musique aux accents rock, blues ou reggae sur des textes français.

Voici 40 ans que le trio trace sa route avec une belle consistance. Les textes sont décalés, provocateurs, sarcastiques, voire volontairement étranges, toujours élégants, jamais très loin du second degré.

Quant à la musique, le public peine bien souvent à tenir en place tant le rythme vous donne des fourmis dans les jambes !

Quelques reprises complètent le répertoire, dans des styles inattendus mais aux arrangements très personnels.

**No Man's Land** balance son rock énergique et sans fard, un combo guitare-basse-batterie. La formule magique qui fait merveille depuis que le rock est rock.

Dans un style unique, hors du temps, **No Man's Land** a toujours su séduire le public.

**Jean-Claude SEYLLER** : guitare et chant

**Daniel FRANCK** : guitare basse et chœurs

**Yannick BERNARD** : batterie et chœurs



**Ouverture des portes à 19h30 et début du concert à 20h - Entrée libre avec chapeau à la sortie.**

Réservation obligatoire par mail : [resa-marceau@holtzheim.fr](mailto:resa-marceau@holtzheim.fr) - Placement imposé et protocole Covid en vigueur le jour du concert respecté.

## Juillet

SAMEDI

**3 JUILLET** à l'auditorium de l'Espace Marceau  
et organisé par le Comité des fêtes

### CONCERT POP FOLK ROCK PROGRESSIF & ATMOSPHÉRIQUE

**Concert de Saori Jo & Miguel Ruiz**

**Saori Jo** fait partie de ces artistes compositeurs multi-facettes. Une voix à la fois touchante, cristalline et puissante se pose sur un piano tantôt intimiste, tantôt percussif, le tout auréolé par la guitare blues-rock-planante, intime et nostalgique de **Miguel Ruiz**.

Le tandem explore les genres. Chaque mélodie dévoile une progression et les morceaux qui s'enchaînent donnent au concert sa dimension progressive. Saori Jo libère son énergie contagieuse, rappelant le charisme et la folie douce de Bjork mêlée à la malice et la fraîcheur de Lilly Allen. L'expérience d'un concert de Saori Jo, c'est traverser, au sein d'une même chanson, de la pop à un blues à la Eric Clapton, en glissant sur un rock Floydien pour finalement atterrir sur un tapis de notes celtiques tout en velours. Cela fait plusieurs années que le duo inséparable Saori Jo et Miguel Ruiz sillonne une partie de l'Europe mais aussi de l'Inde. Ils vous invitent à un voyage musical au travers de chansons qui s'enchaînent et ne se ressemblent pas et il se peut bien qu'ils nous présentent des titres de leur nouvel album à paraître très bientôt...

Une expérience à vivre et à découvrir sans aucune retenue !



**Ouverture des portes à 19h30 et début du concert à 20h - Entrée libre avec chapeau à la sortie.**

Réservation obligatoire par mail : [resa-marceau@holtzheim.fr](mailto:resa-marceau@holtzheim.fr) - Placement imposé et protocole Covid en vigueur le jour du concert respecté.

Toutes les animations sont uniquement sur inscription et seront adaptées au contexte sanitaire, nombre limité, à l'extérieur quand cela est possible ou éventuellement reportées.

## Juin 2021

MARDI

### 15 JUIN à 15h PROJECTION

Projection du film  
« Si Holtzheim m'était conté »  
Dans l'auditorium.

Public adulte, sur inscription.  
Nos aînés sont les bienvenus.



LUNDI

### 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, c'est la fête de la musique, et pour partager nos goûts musicaux, nous vous proposons de diffuser au courant du mois de juin, sur les réseaux sociaux, les playlists musicales de toute l'équipe.

Restez à l'écoute et n'hésitez pas à réagir ou poster la vôtre !

MERCREDI

### 23 JUIN à 15h CONTES/CHANSONS

« Les contes au jardin » par Anne, conteuse aquarelliste et Thomas musicien. La découverte d'un merveilleux jardin à travers contes et chansons. Public enfant à partir de 2 ans, sur inscription. Une série d'aquarelles sur le thème du jardin et du potager sera visible tout le mois de juin.

## Juillet 2021

Tout le mois, nous allons célébrer Jean de La Fontaine !

MARDI

### 6 JUILLET à 15h LECTURE BILINGUE

Dominique Laumin et Catherine Lavergne vous proposent une lecture bilingue (Français/Alsacien) des Fables de Jean de La Fontaine, (du rire et de la bonne humeur en perspective) suivi d'un échange.

Public adulte, sur inscription. Nos aînés sont les bienvenus.

MERCREDI

### 7 JUILLET à 15h BRICOLAGE

Atelier bricolage proposé par Christiane sur les animaux des Fables de La Fontaine.

Public enfant à partir de 6 ans, sur inscription.

VENDREDI

### 9 JUILLET de 14h à 19h PODCAST

Atelier podcast animé par Julien : venez participer à l'enregistrement d'un podcast en lisant une des fables de Jean de la Fontaine.

Public enfant et adulte, sur inscription.

MARDI

### 13 JUILLET à 15h LECTURE BILINGUE

Aline fera une lecture bilingue (Alsacien/Français) des fables de la Fontaine dans le jardin de la médiathèque.

Public enfant à partir de 5 ans, sur inscription.

MARDI

### 20 JUILLET à 15h TABLE RONDE

Lecture de fables et discussion sur les traits de caractère des différents animaux représentés dans les fables.

Public ado et jeunes adulte, sur inscription.



MERCREDI

### 21 JUILLET à 15h PROJECTION

Ciné La Fontaine : projection « Les Fables de Starewitch » de Ladislav Starewitch.

Cinq fables : Le Lion et le moucheron, Le Rat de ville et le rat des champs, Les Grenouilles qui demandent un roi, La Cigale et la fourmi, Le Lion devenu vieux, où l'on retrouve la fantaisie, l'humour, l'espièglerie et la tendresse de ce pionnier du cinéma d'animation.

Avec la voix de Léona-Béatrice Martin-Starewitch.

Public enfant et adulte, sur inscription.



Pour les 400 ans de la naissance de Jean de La Fontaine, (né le 8 juillet 1621), la médiathèque vous proposera, tout le mois de juillet, des animations et quelques surprises autour du célèbre poète français !

Lecture de fables, podcast, atelier bricolage autour des animaux,...

Toute l'équipe vous prépare un joli programme pour ce mois de juillet, on a hâte de vous en dire plus !

Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux, Spotify et le portail de la médiathèque :

<https://mediatheque-holtzheim.fr/>



## Du Pop Art au Street Art à la médiathèque

*Une envie de couleur, de gaieté, de création collective en cette période confinée ?!*

C'est pourquoi, nous avons pensé à égayer le mur de la médiathèque côté jardin ! **Christian Richert**, notre artiste local, qui dispense déjà des cours de dessin et de peinture à la médiathèque, se propose d'animer un **atelier participatif de Street Art en extérieur**, les mois de juin, juillet, août pour mener à bien ce projet ! Le Pop art vise à utiliser des images populaires par opposition à la culture élitiste dans l'art. Ce mouvement artistique est constitué majoritairement de collages de publicité, de magazines, d'objets du quotidien, ... et les couleurs utilisées sont souvent décalées par rapport à la réalité.

Depuis son apparition dans les années 50, le Pop Art s'est beaucoup démocratisé. Maintenant, il prend la dénomination de Street art, il évoque le quotidien urbain sorti de son contexte habituel. Il se définit comme l'art des endroits publics, celui qu'on retrouve dans nos rues, sur nos murs. Celui auquel on ne prête pas toujours attention mais qui peut réserver de belles surprises. Il se présente sous diverses formes : **graffiti au pochoir, création d'affiche, sticker ou Stick Art.**

Si vous souhaitez apporter votre touche à cette création collective, **contactez-nous** et nous vous proposerons un créneau pour vous intégrer à ce projet, sous la houlette de notre professeur bienveillant, Christian !

## >> GRAINOTHÈQUE

La grainothèque, c'est aussi **le troc de pousses !!** Il y en avait des dizaines un mercredi après-midi du mois de mai à la bibliothèque : tomates, muguet, plantes vertes... **Christiane Broger** en avait préparées pour tous, enfants et adultes, un beau travail en amont. Grâce aux graines récoltées l'an passé et mises à disposition gratuitement, vous aussi avez pu réaliser des semis variés.

*Chut ! ça pousse !!*

Pour **préparer le réapprovisionnement** de la grainothèque dès maintenant, voici quelques conseils pratiques pour vous aider à **reproduire les semences** qui viendront enrichir l'offre de l'an prochain. Nous comptons sur vous pour le prochain troc, **faites vos pousses, apportez vos graines, il faut faire vivre ce beau lieu d'échange !!**

[https://www.grainesdetroc.fr/site\\_repro\\_especes](https://www.grainesdetroc.fr/site_repro_especes)



*Petit lexique : temps ensoleillé - sinni(g) Watter - sonnig Wetter - sunny weather*

## L'AMICALE des aînés

Se référer au programme des animations du MARDI à la médiathèque en page 15.

Inscription auprès de la médiathèque : 03.88.78.82.26 ou de Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14



## CALENDRIER DES manifestations

Ce calendrier est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire du moment.

### Juin 2021

MERCREDI  
**16 JUIN**  
**PÊCHE**

Après-midi Atelier Pêche et Nature  
Organisé par l'AAPPMA

JEUDI  
**3 JUIN**

**PARENTALITÉ** - Soirée de la Parentalité en visioconférence :  
"L'omniprésence des écrans au quotidien, comment faire ?"

Organisé par RAM - Lieu : En visioconférence  
Inscription auprès de Laure Kessouri au 06 69 92 93 36 ou par mail : [ram@holtzheim.fr](mailto:ram@holtzheim.fr)

LUNDI  
**21 JUIN**  
**FÊTE DE LA MUSIQUE**

Organisé par la Commune  
Rue du Lieutenant Lespagnol

SAMEDI  
**26 JUIN**  
**SPORT**

Tournoi super vétérans  
Organisé par le Foot

### Juillet 2021

DU MARDI AU VENDREDI  
**6 au 9 JUILLET**  
**PÊCHE**

Ateliers Pêche et Nature - l'AAPPMA

MARDI  
**13 JUILLET**  
**BAL ET FEU D'ARTIFICE**

Organisé par la Commune - Salle de la Bruche

DU VENDREDI AU LUNDI  
**30 JUILLET au 2 AOÛT**  
**MESSTI**

Organisé par la Commune - Parking de la Bruche